

## SE-UNSA REIMS - Flash du 25 octobre 2012

Merci d'afficher ce flash en salle des profs (utilisez le format. pdf joint) ou transférez-le

### Sommaire

- 1/ Mutations inter-académiques 2013 : Le SE-UNSA vous accompagne.
- 2/ Contractuels : La situation est encore compliquée pour vous !
- 3/ Refondation : où en est-on dans le second degré ?
- 4/ Dans mon bahut le budget, c'est bientôt !
- 5/ Décentralisation : les régions au pilotage des cartes des formations
- 6/ Signer, ça prend trente secondes... et c'est déjà agir !

### 1/Mutations inter-académiques 2013 : Le SE-UNSA vous accompagne.



#### **Vous voulez (ou devez) changer d'académie à la rentrée 2013 ?**

Le SE-Unsa vous accompagne à chaque étape de la procédure de mutation : des militants expérimentés à votre écoute pour vous renseigner, vous conseiller ; des élus paritaires disponibles pour vous aider à préparer votre demande, suivre votre dossier pendant les commissions et vous défendre ; **C'est cela le SE\_UNSA**

Si vous êtes obligé de participer au mouvement (stagiaire...) ou si vous voulez changer d'académie (titulaire), le SE-Unsa peut d'ores et déjà vous apporter quelques conseils pour préparer votre projet de mutation.

Alors, n'attendez plus et occupez-vous dès maintenant de votre dossier de mutation. Pour bénéficier de l'aide et du suivi du SE-Unsa, remplissez notre formulaire > <http://www.se-unsa.org/spip.php?article5024>

**Ce qu'il faut savoir :** La note de service mobilité 2nd degré 2013 sera publiée au BO du 8 novembre 2012. Afin d'en faciliter la lecture, **le SE-Unsa met à votre disposition sa brochure nationale "Spécial Muts 2013"**.

- Télécharger ici : <http://www.se-unsa.org/UserFiles/File/publications/mutations/2013/livre/index.html>

#### **Calendrier prévisionnel :**

- 15/11/2012 : ouverture du serveur (début de la saisie des voeux inter + spécifique)
- 04/12/2012 : fermeture du serveur (fin de la saisie des voeux)
- Du 31/01/2013 au 07/02/2013 : mouvement spécifique
- Du 04/03/2013 au 11/03/2013 : mouvement inter-académique

**Le SE-Unsa a revendiqué que les mutations 2013 fassent l'objet de discussions au ministère avant le lancement des opérations.** En effet, depuis plusieurs années le droit à mutation est particulièrement remis en cause. Des améliorations doivent être apportées au dispositif pour un mouvement plus équitable et plus transparent. Il s'agit aussi pour le SE-Unsa de faire prendre en compte les évolutions sociales (mobilité forcée dans le secteur privé, rapprochement d'enfants, congé parental, prise en compte des ascendants...).

### 2/ Contractuels : La situation est encore compliquée pour vous !



Beaucoup d'entre vous ont contacté le SE-Unsa pour dénoncer les pratiques des rectorats et nous avons fait le maximum pour vous aider.

Nous avons dorénavant besoin d'une vision plus générale de la situation pour pouvoir intervenir au niveau national.

Plus nous aurons de réponses, plus nous serons crédibles au ministère pour faire entendre la voix des contractuels pour qu'enfin vos droits soient respectés !

Bien sûr, les résultats seront anonymés.

Merci donc de bien vouloir consacrer 10 minutes de votre temps pour répondre à ce questionnaire. Et n'hésitez pas à faire passer à vos collègues contractuels !

- <http://www.se-unsa.org/spip.php?article4971>

### **3/ Refondation : où en est-on dans le second degré ?**

#### **Le collège à l'heure des choix :**

« La Refondation sera pédagogique ou ne sera pas ! ». La déclaration du Président de la République a un écho particulier pour le collège au moment où l'on parle de son « repositionnement ».

Depuis des années, les enseignants de collège sont confrontés à des injonctions et à des objectifs contradictoires. Il est temps d'affirmer clairement les principes : l'objectif du collège est bien de garantir à tous un socle commun de connaissances et de compétences. Si la nation se fixe cet objectif, elle doit donner aux enseignants les moyens d'y parvenir. Ces moyens passent par des outils efficaces et des conditions d'enseignement améliorées.

Le socle doit être un support sur lequel les enseignants peuvent s'appuyer pour faire progresser les élèves. Il ne doit surtout pas se réduire à un objet bureaucratique. La simplification du LPC est un pas dans la bonne direction. L'essentiel c'est le travail avec les élèves, pas les cases à cocher. Restent maintenant à construire et à proposer aux enseignants des outils de suivi des compétences qui leur facilitent la tâche et aident véritablement les élèves.

Pour le SE-Unsa, la priorité doit être donnée à la scolarité obligatoire. Des moyens devront être attribués aux collèges pour permettre de proposer aux élèves et aux enseignants des conditions de travail conformes à l'objectif ambitieux qu'on leur assigne.

Oui, la « Refondation sera pédagogique », mais il faut s'en donner les moyens.

Le SE-Unsa est d'ailleurs intervenu hier (24 octobre 2012) au Conseil Supérieur de l'Education pour attirer l'attention du ministre sur la place du collège dans la refondation et pour souligner la pauvreté des propositions avancées.

➤ Lire la déclaration : <http://sections.se-uns.org/reims/spip.php?article570>

#### **Le lycée dans la Refondation**

« Sur le lycée, la concertation a été pauvre ». Il y avait une pointe de regret dans la voix de Vincent Peillon lorsqu'il a fait ce constat devant le Conseil Supérieur de l'Education.

Pourtant, cette « pauvreté » a une explication bien simple : les enseignants de lycée ont aujourd'hui besoin de sérénité. La mise en place de la réforme du lycée s'est faite dans des conditions calamiteuses. Entre suppressions de postes et formation (très) insuffisante, les personnels ont été mis à rude épreuve.

Actuellement, ce dont les enseignants ont besoin c'est de temps et de perspectives claires. Pas d'un nouveau chamboulement. Nous avons juste besoin de pouvoir faire correctement notre travail. Le ministre a annoncé qu'il ne toucherait pas au lycée dans l'immédiat. C'est un point positif.

Pour l'avenir, Vincent Peillon a déclaré qu'il réouvrirait le dossier du lycée. A ce moment, le SE-Unsa sera présent et portera comme toujours ses propositions. Nous avons des propositions constructives pour lutter contre les hiérarchies, assurer plus de justice sociale, mieux diffuser les enseignements technologiques etc.

#### **Voie pro : vers une orientation et un cursus Bac pro plus souple ?**

**Le ministre a proposé plusieurs mesures permettant un assouplissement du cursus unique de 3 ans pour le bac professionnel. Il s'agirait de proposer aux élèves les plus en difficulté un parcours en 4 ans.** Sous quelle forme concrète ? Un groupe de travail devrait se réunir dans les semaines à venir.

**Le SE-Unsa a toujours dénoncé la rigidité du cursus 3 ans inadapté aux jeunes les plus fragiles parfois orientés en bac Pro parce qu'ils n'ont pas trouvé d'affectation en CAP.**

Les conséquences du cursus trois ans imposé à tous sont visibles : forte érosion des effectifs en seconde et première (14% environ), baisse significative du pourcentage de réussite au bac (-5,6 % en 2012). De plus, un quart des jeunes n'obtient pas le CAP ou BEP intermédiaires dans le cursus du bac pro. Il faut réagir !

Pour limiter les orientations subies, le ministre propose de créer une seconde professionnelle de détermination à côté des secondes spécialisées. Cette proposition séduisante paraît toutefois peu réaliste car elle suppose une offre de formation de proximité suffisamment riche et diversifiée pour présenter un véritable choix de champs professionnels.

Dans ce cadre, une augmentation des PFMP de 22 à 24 semaines est envisagée. Cela serait assorti d'une limitation à 4 semaines en seconde soit 20 semaines sur la fin du cycle.

Compte tenu des difficultés à placer les élèves en stage, cette augmentation paraît malvenue. De plus cela supprimerait 2 semaines de cours et le cursus serait donc réduit à 82 semaines. L'horaire hebdomadaire élève déjà très lourd s'en trouverait augmenté.

**Le SE-Unsa continuera de revendiquer la mise en œuvre d'un véritable parcours 4 ans de proximité. Pour cela, il faudra créer des CAP en nombre suffisant et une formation post - seconde bac pro d'un an, en BEP ou CAP dans chaque établissement.**

**Quoi qu'il en soit, la réussite des élèves et la sécurisation des parcours passent par une offre diversifiée de proximité.**

**Et l'EPS et le sport scolaire... quel va être l'impact de la Refondation ?** Pas une ligne sur le rapport, pas d'échanges en début de semaine dernière sur la place de l'EPS et du sport scolaire à l'École. Pourtant directement impactée par cette refondation, le débat doit avoir lieu :

- Le passage à 4,5 jours de classe à l'école aura des conséquences sur l'USEP dans le primaire.
- Les récents rapports de la cour des comptes et de l'Inspection générale prouvent qu'une refonte de l'Unss doit s'engager en profondeur.
- Le manque d'activité des jeunes générations provoque une hausse sensible de l'obésité qui peut être compensé par une réorientation de l'EPS.
- Le professeur d'EPS n'est toujours pas certifié : le SE-Unsa a des propositions pour ce changement de corps d'appartenance pour une rémunération équitable et une longueur de carrière équivalente.

**Les chantiers ne manquent pas et pourtant pas un mot, pas une phrase dans les propositions du gouvernement !**

- Le SE-Unsa demande l'ouverture rapide d'une concertation sur le sport scolaire dans son ensemble.
- Le SE-Unsa demande une réflexion sur la place de l'EPS à l'école mais également dans la formation des Enseignants.

- Le SE-Unsa propose un alignement du statut des professeurs d'EPS vers un statut de certifié comprenant le sport scolaire. **Retrouvez la contribution du SE-Unsa pour une EPS nouvelle et un sport scolaire rénové en cliquant.**  
> <http://www.se-unsa.org/spip.php?article4902>

#### 4/ Dans mon bahut le budget, c'est bientôt !



Avec la répartition de la DHG, le vote du budget est l'un des actes essentiels du CA des établissements. Il doit être voté dans le courant du mois de novembre.

Souvent vu comme quelque chose d'essentiellement technique, le budget est pourtant un acte éminemment politique.

Il traduit les choix de l'établissement et les moyens qu'il se donne pour y parvenir.

Bien sûr, le budget est contraint. D'une part, par les recettes qui sont essentiellement constituées de la dotation de la collectivité de rattachement et, d'autre part, par les dépenses obligatoires notamment celles liées aux locaux. Pourtant, pour les enseignants, l'essentiel est ailleurs : dans les crédits dédiés à la pédagogie.

Cette année sera la première pour la mise en œuvre de la RCBC (Réforme du cadre budgétaire et comptable des établissements). Finis les chapitres A1, A2, C, R2 etc. Le budget sera désormais présenté en « missions » divisées en « domaines ». L'objectif est d'identifier les clairement les dépenses en fonction de leur destination.

Dans tous les établissements, 3 chapitres seront obligatoires : "Activités Pédagogiques" (AP), "Administration et Logistique" (ALO) et "Vie de l'Elève" (VE). S'y ajouteront des services spéciaux pour la restauration et les bourses nationales.

Cette réforme va demander une vigilance particulière aux membres des CA. Il faudra s'assurer que les crédits dédiés aux dépenses pédagogiques (disciplines, projets, sorties...) se retrouvent bien dans la nouvelle nomenclature. Plus que jamais, les choix affichés par l'établissement doivent se traduire dans le budget.

Téléchargez la publication "Le budget de mon établissement". > <http://www.se-unsa.org/spip.php?article5033>

#### 5/ Décentralisation : les régions au pilotage des cartes des formations

L'acte III de la décentralisation s'annonce et il ne fait plus aucun doute que les régions obtiendront le pilotage de la carte des formations professionnelles sous statut scolaire.

Dans ce cadre, les régions disposeront de l'ensemble des compétences sur les cartes des formations en apprentissage et sous statut scolaire.

Ce qui est en cours de discussion

- Au début, il était envisagé que les Régions aient le pouvoir décisionnel sur les ouvertures de sections (et ainsi la maîtrise de leurs investissements). L'État quant à lui aurait gardé le dernier mot sur les fermetures, dans le cadre des propositions de la Région. Les choses bougeant au fur et à mesure des discussions, il semblerait que l'Etat conserve, en fin de compte, le dernier mot sur les fermetures et les ouvertures : à suivre !

--> Pour le SE-Unsa, il est nécessaire qu'existent un dialogue rénové et une meilleure cohérence sur les territoires dans le cadre d'un service public d'enseignement professionnel national.

- Il sera aussi question de la mise en œuvre d'une complémentarité entre les formations scolaires et l'apprentissage.

--> Là encore pourquoi pas, si complémentarité n'est pas synonyme de développement à-tout-va de l'apprentissage, au détriment du scolaire. Le SE-Unsa y sera vigilant.



#### 6/ Signer, ça prend trente secondes... et c'est déjà agir...

Si vous n'avez toujours pas signé la **pétition contre le jour de carence**, il est encore temps ! Signez et faites signer ici > <http://petitions.unsa-education.org/>

Et celle, **pour la revalo de l'ISOE** > <http://www.se-unsa.org/spip.php?article4757>

#### Vos contacts au Se-UNSA :

Jean-Michel ALA VOINE, Secrétaire académique 03.26.88.25.53

Francis GRENET, Secrétaire Académique adjoint, en charge du second degré et élu CAPA 06.88.30.23.74

Hamdy OULD AMAR, Sandrine LEFEVRE, et Philippe GARET, élu(e)s en CAPA Certifiés

Pascal DELAUNAY et Emmanuel MELIN, élus en CAPA Agrégés

Patrice BARTHELEMY et François CARRE, élus en CAPA PLP

Didier VANOTTI et Gérard COSTE, élus en CAPA PEGC

Miloud BEN AMAR et Laurent PINOT, élus en CAPA CPE

Antonio SATURNO et Sandrine BAGUET, responsables Enseignants non titulaires



# Enseignants de l'Unsa

Un syndicat de la maternelle au lycée

AED/AVS Agrégés ASH Certifiés COP CPE EPS Formateurs PE PEGC PLP Profs contractuels

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.

Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre .... j'adhère > <http://sections.se-unsa.org/reims/spip.php?article109>

Pour vous désinscrire de la lettre électronique, envoyez un mail en retour